



**NOMBRE DE DROITS DE VOTE ET D' ACTIONS  
A LA DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS DE REUNION**

**(ARTICLE R.225-73-1, 2° DU CODE DE COMMERCE)**

---

Conformément à l'article R. 225-73-1, 2° du Code de commerce, le nombre total de droits de vote existant et le nombre d'actions composant le capital de la Société, à la date de publication de l'avis mentionné à l'article R. 225-73 du Code de commerce, c'est-à-dire au 31 mars 2014, s'élève à 192 985 182<sup>1</sup>.

**SCOR SE**  
Société européenne  
au capital de EUR 1 512 224 741,93  
RCS Paris B 562 033 357  
5, avenue Kléber  
75795 Cedex 16  
France  
[www.scor.com](http://www.scor.com)

---

<sup>1</sup> Nombre brut de droits de vote calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote ; le nombre net d'actions en circulation disposant effectivement du droit de vote au 31 mars 2014, compte tenu du nombre d'actions auto-détenues à cette date, s'élevant pour sa part à 187 157 157.